



Nature Mauritanie

Association Mauritanienne
de Conservation de la Nature

RAPPORT ANNUEL

2009



Mars 2010

Nature Mauritanie
Association Mauritanienne de Conservation de la Nature
6° Arrondissement, îlot F7, lot N° 70. BP : 2647 Nouakchott - Mauritanie
Tél 00 222 642 10 84, URL : <http://natmau.ifrance.com>, mail :
nature.mauritanie@laposte.net

Pour promouvoir la compréhension, l'appréciation et la conservation de la Nature en Mauritanie

SOMMAIRE

Introduction	3
Résultats atteints en 2009	6
I. Projets développés (2009 – 2010)	6
1.1. Gestion communautaire des écosystèmes de mangroves	6
1.2. Gestion de la biodiversité des écosystèmes de Sporobolus	7
1.3. Aménagement et gestion des sites de nidification des spatules	7
II. Bilan des activités 2009	8
2.1. Protection des espèces et des habitats fragiles	8
• Réhabilitation des nichoirs de spatules au PNBA	8
2.2. Gestion durable des Ecosystèmes	9
• Protection et régénération des écosystèmes de mangrove	9
• Protection de la régénération des écosystèmes de Sporobolus	11
2.3. Gestion communautaire, lutte contre la pauvreté	12
• Appui au secteur de transformation halieutique	12
• Mise en place d'une unité de production apicole	13
2.4. Sensibilisation, éducation, communication	14
• Ateliers de réflexion et de sensibilisation	14
• Renforcement des capacités, échanges d'expériences	14
• Education environnementale	15
• Supports de sensibilisation et d'Information	16
III. Autres Activités	16
3.1. Publication des intensions stratégiques de Nature Mauritanie	16
3.2. Renforcement des capacités de Nature Mauritanie	17
• Equipements et visibilité	17
• Formations	17
3.3. Personnel – Stagiaires	18
IV. Partenaires Bailleurs	19
V. Publications, rapports	20
Partenariat et Perspectives 2010	21

INTRODUCTION

L'année 2009 fut une année riche en activités pour l'Association Mauritanienne de Conservation de la Nature (Nature Mauritanie). Elle marque une nouvelle et importante étape pour l'association qui, fort de l'expérience sur le terrain et des acquis des programmes et projets exécutés, a publié au début de l'année, ses intentions stratégiques pour les 05 prochaines années.

Notre Mission

Améliorer les connaissances sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité des zones humides mauritaniennes en général et celles du bas delta en particulier.

Le Plan d'action Quinquennal 2009-2013, qui s'articule autour de 04 objectifs opérationnels, a pour objectifs de consolider les acquis des différents programmes, de développer des actions en vue de mettre en œuvre des activités de restauration et de conservation de la diversité biologique des zones humides mauritaniennes (Parc National du Banc d'Arguin, réserve de biosphère transfrontalière, littoral mauritanien, Bas delta du fleuve Sénégal, autres zones humides), de promouvoir une gestion durable des ressources naturelles qui prend en considération l'amélioration du cadre de vie des populations.

A ce titre, trois nouveaux projets financés par nos partenaires bailleurs, ont formé l'ossature centrale des activités menées lors de l'année 2009. Il s'agit de :

- Le projet «*Gestion communautaire de la biodiversité des écosystèmes de Sporobolus robustus du bas delta*» est financé par le SGP-MGD-PNUD et permettra de contribuer à la gestion durable des champs de *Sporobolus robustus* et de consolider les acquis de la première phase en matière de gestion durable de la biodiversité des écosystèmes du bas delta du fleuve Sénégal ;
- Le projet, «*Aménagement et gestion des sites de nidification des Spatules blanches Platalea leucorodia balsaci au Parc National du Banc d'Arguin, Mauritanie*», a été financé par le PRCM, dans le cadre du Small Grants «*Appui aux acteurs de la société civile*». Ce projet à l'avantage de contribuer à la mise en œuvre, en partie, du Plan d'action International de la spatule blanche, notamment la sous espèce *balsaci* en contribuant à la restauration des sites de nidification garantissant ainsi une population nicheuse avec une reproduction suffisante pour garantir une population stable de l'espèce ;
- Le projet «*Gestion durable des écosystèmes de mangrove du bassin du Ntiallakh*» financé par le EGP-UICN-NL, a également bénéficié d'une extension budgétaire permettant de consolider les acquis de la première phase et de mettre en œuvre d'autres activités complémentaires, notamment en rapport avec le développement d'une pêche durable dans la réserve de biosphère du delta du fleuve Sénégal en Mauritanie.

Nos objectifs

- *Mettre en œuvre des programmes prioritaires de conservation des espèces, des espaces et des habitats, notamment pour l'avifaune ;*
- *Promouvoir l'éducation et la sensibilisation du public sur les zones humides pour l'intérêt de la conservation et de l'utilisation communautaire (amélioration du cadre de vie des populations);*
- *Mobiliser des ressources financières pour impulser des études et des activités pour la diffusion des connaissances scientifiques sur les zones humides en général, et de l'avifaune en particulier.*

Sur le terrain, il est heureux de constater la concrétisation des efforts de conservation et de lutte contre la pauvreté. Ainsi les mises en défens au niveau de la mangrove donnent des résultats impressionnants, une dizaine d'ha de mangrove est totalement hors de portée du surpâturage par les camelins, les clôtures ont été déplacées permettant la protection de surfaces complémentaires qui sont dégradées. En deux années de protection, on constate une augmentation spectaculaire du couvert végétal au niveau des mises en défens qui passe de 25 à 55 % en l'intervalle de deux ans et la croissance qui s'étale entre 16 et 22 cm par an. Cette expérience concluante en matière de conservation des écosystèmes d'estuaires fragiles, à travers la protection et la régénération de la mangrove est devenue un exemple de « bonnes pratiques » en matière de protection des ressources végétales de la sous région. A cet effet, les gestionnaires de la réserve de biosphère du delta du fleuve Sénégal ont pris conscience de l'urgence des mesures à prendre pour la conservation et le développement durable de la formation de mangrove et des ressources qui y est affiliées (ichtyofaune, avifaune, etc.) et ont vivement souhaité renforcer la collaboration avec Nature Mauritanie dans ce domaine.

Les activités génératrices de revenus donnent également des résultats très satisfaisants, contribuant ainsi au rehaussement du niveau de vie des populations. En effet, les produits halieutiques de qualité obtenus grâce aux équipements de pêche (matériels de pêche durable, clés de séchage) mis à la disposition du groupement de pêcheurs ; l'organisation des femmes autour de l'unité de production artisanale et l'organisation de la filière ; la mise en place d'une unité apicole et pour la première fois au Bas delta, la production de 25 kg de miel, constituent des atouts majeurs pour les populations.

Enfin et non le moindre, Nature Mauritanie a mis en ligne son nouveau site web financé dans le cadre du renforcement des capacités de l'ONG par le projet « *Gestion durable des écosystèmes de mangrove du bassin du Ntiallakh* » de EGP-IUCN-NL. Cet outil permettra, sans aucun doute, de renforcer la visibilité de l'ONG, de rendre disponible, à nos différents partenaires, toutes les informations utiles sur l'ONG : nos objectifs et activités; nos principales publications avec possibilité de téléchargements; nos programmes et projets développés et en cours ; comment soutenir nos actions, etc. Cet espace internet est accessible à l'adresse suivante : <http://natmau.ifrance.com>

Le présent document a pour objectif de mettre à la disposition du public et des partenaires au développement, l'ensemble des informations relatives aux projets et actions réalisés par Nature Mauritanie entre **janvier et décembre 2009** dans ses efforts de contribution à la gestion durable des zones humides mauritaniennes.

De nombreux partenaires ont permis la poursuite et le développement du programme quinquennal de Nature Mauritanie. Ils souscrivent aux efforts consentis par l'association pour contribuer à la conservation de la biodiversité. Nous voudrions remercier vivement les personnes qui font la réalité au quotidien des institutions ci-

Notre domaine d'intervention

Les activités de Nature Mauritanie se regroupent autour des thématiques essentielles suivantes:

- 1. Évaluation et gestion des ressources :** *Connaissance de l'écologie des oiseaux d'eau, Gestion des habitats de l'Avifaune, autres espèces ;*
- 2. Conservation et valorisation des zones humides :** *Restauration et conservation des écosystèmes, Valorisation des zones humides et gestion durable des ressources naturelles ;*
- 3. Sensibilisation et éducation environnementale :** *publication d'articles, production d'EPA matériels, journées de réflexion, visites d'échanges, sorties de terrain au profit des écoliers, etc.*

après: le **Ecosystem Grant Programme (EGP)** du Comité Néerlandais de l'UICN, le **Programme de micro-financement du GEF-SGP-PNUD**, les **programmes API et TRANSCO** de la FIBA, le **Small Grants programme** du PRCM et le **programme BirdLife** de l'Afrique e l'Ouest.

Nous voudrions présenter également nos sincères remerciements et reconnaissances à nos partenaires techniques, notamment le **Parc National du Diawling (PND)** et le **Parc National du Banc d'Arguin (PNBA)**, pour leur appui technique et logistique. Il est clair que la disponibilité du personnel technique de terrain ainsi que sa contribution sont d'un apport indéniable à la bonne marche des activités de Nature Mauritanie.

La réalisation de ces nombreuses actions aurait été impossible sans l'engagement total des membres de Nature Mauritanie. Nous remercions les nombreux bénévoles qui se sont investis de façon impressionnante pendant cette année haute en couleur. Tous ensemble, vous avez contribué à concrétiser la mission et les objectifs de notre chère association.

Pour finir, une mention spéciale aux populations autochtones bénéficiaires, en partie, des actions de Nature Mauritanie, qui soutiennent sans réserve nos activités. Elles ont su s'approprier les activités et se sont investis pleinement pour cette noble cause. Notre ambition est de mettre davantage à profit ce partenariat pour le bien être de la diversité biologique des zones humides mauritaniennes ainsi que pour l'amélioration de leur cadre de vie.

Abréviations

SGP-MDG-PNUD	: Programme de micro financement du Fonds pour l'Environnement Mondial
EGP-IUCN-NL	: Ecosystem Grant Programme du Comité Néerlandais de l'UICN
API-FIBA	: Programme « Appui aux Petites Initiative de la FIBA
TRANSCO-FIBA	: Programme Transfert de Compétences à la société civile œuvrant dans la gestion du littoral en Afrique de l'Ouest
PND	: Parc National du Diawling
PNBA	: Parc National du Banc d'Arguin
FIBA	: Fondation Internationale du Banc d'Arguin
UICN	: Union Mondiale pour la Nature
PRCM	: Programme Régional de Conservation de la zone Marine et côtière en Afrique de l'Ouest
WWF-Wamer	: Fonds Mondial pour la Nature, programme Afrique de l'Ouest
ADAP	: Association pour le Développement des Aires Protégées.



Photos 1 & 2 : Pépinières de Mangrove et mise en défens au niveau de l'écosystème

Notre Vision

Être une ONG crédible sur la scène nationale et régionale, capable de donner un avis scientifique pour influencer positivement les politiques et stratégies de conservation en Mauritanie.

RESULTATS ATTEINTS EN 2009

I. PROJETS DEVELOPPES (2009 - 2010)

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action quinquennal et grâce au soutien de ses partenaires bailleurs, (EGP/UICN-NL, SGP-MDG/PNUD, PRCM, FIBA), trois projets sont en cours d'exécution sur le terrain pour la période 2009 - 2010.

Le résumé des projets en cours d'exécution se présente comme suit :

- 1.1. Gestion communautaire et durable des écosystèmes de Mangrove dans le bassin du Ntiallakh (Bas delta du fleuve Sénégal, Mauritanie)** Project N°: 00097 EGP-IUCN-NL. Financé pour la période Octobre 07- Septembre 09, avec une extension de phase d'une année : septembre 09 – septembre 2010.



Objectif général :

Contribuer à la gestion durable de la biodiversité des écosystèmes de mangrove dans le bassin du Ntiallakh au bas delta du fleuve Sénégal en Mauritanie

Objectifs Spécifiques :

- Contribuer à la restauration et à l'utilisation durable des écosystèmes de mangroves du Ntiallakh ;
- Renforcer les capacités des communautés de base en matière de valorisation rationnelle de la mangrove et des produits halieutiques ;
- Promouvoir un processus de gestion rationnelle des écosystèmes de mangroves du bas delta mauritanien par l'éducation, l'information et la sensibilisation du public ;

Résultats attendus

- Les écosystèmes de mangroves du Ntiallakh sont restaurés et exploités de façon rationnelle
- Les capacités des populations en matière de protection et de restauration de l'écosystème sont renforcées
- La technique de production du miel est vulgarisée dans la zone et adoptée par les populations
- Les capacités des communautés locales en matière de production apicole et halieutique sont renforcées
- Les populations sont sensibilisées sur l'importance écologique de la mangrove

Indicateurs de résultats

- Surface mise en défens avec régénération concluante (20 ha)
- Nombre de personne formées sur les techniques de sylviculture de mangrove (20)
- Nombre de ruches introduits (20) et opérationnels
- Nombre de personnes formées sur les techniques de production du miel (20)
- Nombre de personnes sensibilisées sur la vulnérabilité de la mangrove
- Nombre d'élèves qui prennent part aux activités de terrain (80).

- 1.2. **Gestion communautaire de la biodiversité des écosystèmes de *Sporobolus robustus* du Bas delta du fleuve Sénégal, Mauritanie**, Projet MAU/MDG/01. Financé par le SGP/MDG/PNUD pour la période Avril 2009 – Juillet 2010.



Objectif général :

Contribuer à la gestion durable des champs de *Sporobolus robustus* et consolider les acquis en matière de gestion durable de la biodiversité des écosystèmes dans le bassin du Ntiallakh, au bas delta du fleuve Sénégal en Mauritanie.

Objectifs Spécifiques :

- Contribuer à la restauration et à l'utilisation durable des champs de *Sporobolus robustus* du bassin du Ntiallakh
- Renforcer les acquis des communautés de base en matière de valorisation rationnelle des écosystèmes et en matière de production artisanale
- Consolider les acquis de l'information, de l'éducation et de la sensibilisation du public sur l'utilisation rationnelle de la biodiversité des écosystèmes

Résultats attendus

- Les Champs de *Sporobolus robustus* à la périphérie du PND, ainsi que les écosystèmes du bassin du Ntiallakh sont restaurés et exploités de façon rationnelle
- Les capacités des communautés sont renforcées en matière de gestion des écosystèmes et l'impact des techniques d'exploitation et le pâturage sur le *Sporobolus* est connu;
- Les populations sont sensibilisées sur l'importance écologique du *sporobolus* ainsi que des différents écosystèmes du bas delta.

Indicateurs de résultats

- Nombre d'ha de champs de *Sporobolus* mis en défens et succès de la régénération (05)
- Nombres d'élèves ayant pris part aux activités de restauration (45)
- Capacités des populations à poursuivre les activités de restauration et de régénération des différents écosystèmes,
- Nombre de femmes (au moins 05) formées aux techniques d'exploitation rationnelle de *Sporobolus robustus* capables de former à leur tour et nombre de femmes (15) se rendant au Dioudj pour formation en amélioration des qualités des nattes artisanales,
- Un rapport de suivi sur l'impact des techniques d'exploitation et du pâturage sur le *Sporobolus robustus*.

- 1.3. **Aménagement et gestion des sites de nidification des Spatules blanches *Platalea leucorodia balsaci* au Parc National du Banc d'Arguin, Mauritanie**. Financé par le Small Grants programme du PRCM pour la période Octobre 2009 – décembre 2010



Objectif général :

Contribuer, à long terme, à une meilleure restauration de la population nicheuse de la spatule blanche, notamment la sous espèce *balsaci*, au

Parc National du Banc d'Arguin, avec une reproduction suffisante pour garantir une population stable.

Objectifs Spécifiques :

- Protéger les sites de nidification d'intérêt majeur pour les spatules afin d'augmenter le succès de la reproduction de l'espèce au Parc National du Banc d'Arguin ;
- Renforcer les capacités institutionnelles par la formation, l'information et la sensibilisation des acteurs dans le domaine de la conservation et la gestion durable des écosystèmes.

Résultats attendus

- Les sites de nidification de spatules au PNBA sont protégés contre la submersion et la prédation ;
- La dynamique et le succès de la reproduction des spatules sont suivi au niveau des sites de reproduction et dans les autres sites d'hivernage potentiels ;
- Les capacités techniques des gestionnaires sont renforcées et le public est sensibilisé sur l'importance de la conservation et de la protection des spatules, des autres espèces associées et des Zones humides.

Indicateurs de résultats

- Au moins deux (02) sont réhabilités et protégés contre la submersion
- Au moins quatre (04) plateformes de nidification sont aménagées par site et protégés contre la prédation
- Nombre de couples installé au niveau des sites réhabilités et des plateformes
- Succès de la reproduction des spatules et taux d'envol de poussins
- Rapports sur le recensement national et identification de sites additionnels d'hivernage pour les spatules
- Au moins 10 techniciens des aires protégées sont formés sur les techniques de suivi des oiseaux d'eau coloniaux et sont opérationnels sur le terrain
- Au moins 200 plaquettes de sensibilisation sur la spatule balsaci sont produites et diffusées

II. BILAN DES ACTIVITES 2009

Conformément à son domaine et priorités d'intervention, les activités exécutées au cours de l'année 2009, se déclinent comme suit :

2.1. Protection des espèces et des habitats fragiles

- **Réhabilitation des nichoirs de Spatules au Parc National du Banc d'Arguin, (financement API-FIBA)**



L'objectif de cette intervention entamée en 2008 (*Projet Aménagement et gestion des sites de nidification des Spatules blanches *Platalea leucorodia balsaci* au Parc National du Banc d'Arguin, Mauritanie*), était de contribuer, à long terme, à une meilleure reproduction des populations de spatules blanches *Platalea leucorodia*, notamment la sous-espèce *balsaci* au Parc National du Banc d'Arguin par la réhabilitation et la protection des sites de nidification. Les

résultats attendus visaient à pérenniser la reproduction des spatules pour la survie de l'espèce au PNBA.

Les activités du projet ont permis de colmater totalement les brèches de l'île de Nair, dans le but de favoriser le développement de la végétation, indispensable à la préparation des nids des certaines espèces. Egalement les faibles courants favorisent les dépôts, permettant ainsi de rehausser le niveau de l'îlot.

Aussi, le site de nidification a été totalement ceinturé au niveau de l'îlot de Nair (en jaune) et des tentatives d'installation des géniteurs ont été constatées sur le terrain. Cependant, la mise en place des nichoirs bien conçus et adaptés est nécessaire, pour maintenir la reproduction de cette espèce bio-indicatrice et emblématique du PNBA.



Photo 3 : Vue du site de nidification des spatules de l'île de Nair (PNBA) totalement réhabilité et protégé contre la submersion.

La régénération et le recouvrement du site par *Suaeda maritimus* et *Sesuvium portulacastrum*, observés au niveau de l'île de Nair, renseignent sur l'existence d'une dynamique évolutive de ces formations végétales. Le suivi des marquages effectués depuis 2008, par l'installation des piquets dans les limites de *Suaeda maritimus*, montre que cette espèce a plus de difficulté de régénération car elle a besoin au moins de quelques mm de pluies pour amorcer la croissance, alors que les pluies annuelles enregistrées dans la zone du PNBA, sont devenues de plus en plus rares. Par contre le *Sesuvium portulacastrum* s'est bien développé dans le sable consolidé après les périodes des grandes marées. Dans cette partie de l'île, une croissance *S.maritimus* de près de 40 cm a été constaté.



Photos 4 & 5 : Restauration du couvert végétatif au niveau de Nair après les travaux de protection. Noter la croissance importante de *Suaeda maritimus*.

Les travaux de protection ont été réalisés sur une partie de l'île et des changements importants ont été observés en termes de régénération des deux espèces et la sédimentation croissante dans les limites du site aménagé. Des dépôts importants de sables ont été constatés au niveau du centre de l'îlot, de l'ordre de 20 cm et de 25 à 30 cm sur les périphéries. Cette augmentation du niveau de l'îlot à Nair, contribuera à réduire la durée de submersion de la végétation en période de grandes marées et favorisera l'installation des colonies de spatules, cependant, une action de protection d'envergure s'impose avec la mise en place de structures artificielles (plateformes) pour booster la reproduction de l'espèce balsaci au niveau du PNBA. **C'est l'objectif du projet soumis au Small Grants du PRCM.**

2.2. Gestion durable des écosystèmes

- **Protection de la régénération des écosystèmes de mangroves (EGP-IUCN-NL)**



Protection de la régénération de la mangrove : dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet de «*Gestion communautaire et durable des écosystèmes de Mangrove dans le bassin du Ntiallakh (Bas delta du fleuve Sénégal, Mauritanie)*», le comité de suivi en collaboration avec Nature Mauritanie, a organisé plusieurs sorties sur le terrain au courant de l'année 2009 au niveau des sites de mise en défens afin de suivre l'évolution de la régénération et de garantir l'intégrité des sites contre la pression animale.

Au total 10 ha de mangroves ont été clôturés et mis en défens hors de portée de la pression animale et anthropique. Les résultats encourageants des premiers sites de mises en défens effectuées au début du projet, et grâce à l'extension budgétaire, une superficie supplémentaire de 10 à 15 ha seront protégées en 2010 par de nouvelles mises en défens et 05 à 10 autres par le déplacement des premières clôtures. Ce qui portera la surface totale protégée par le projet entre 30 et 35 ha de palétuviers.

Restauration des surfaces dégradées : La collaboration avec les populations a permis de renforcer les actions de reboisement des sites dégradés. L'hivernage aidant et la dispersion des propagules a permis à la population de faire une collecte d'environ 2500 propagules qui ont été replantés au niveau de la mangrove. La priorité était d'abord de combler les pertes subies au niveau des premières surfaces reboisées, ensuite de cibler d'autres zones plus dégradées.

Aussi, au début du projet, des propagules en germination ont été récoltées, mis en sachets et entretenus par le comité de gestion. Cette pépinière de production de plantules a permis de produire plus de 4000 plantules de palétuviers qui ont été plantées à l'occasion des campagnes de reboisement organisées en collaboration avec les populations et le comité de gestion. Les plans produits ont permis de renforcer environ 10 à 12 ha d'*avicennia* au niveau des sites dégradés.

L'évaluation des acquis de la protection des écosystèmes de mangrove effectuée au niveau des sites de mises en défens, a permis de mettre en exergue la situation des parcelles ainsi que les dégâts causés par le bétail. Un plan de consolidation a été mis en place avec les populations et est en cours de mise en œuvre.



Photos 6 & 7 : Vue de quelques zones de mise en défens au niveau des palétuviers. Noter l'augmentation spectaculaire du couvert végétal à l'intérieur des zones protégées.

- **Protection de la régénération des écosystèmes de *Sporobolus robustus* (SGP-MDG-PNUD)**



Mise en défens des champs de *Sporobolus* et Consolidation des sites des mangroves: Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet « *Gestion communautaire de la biodiversité des écosystèmes de *Sporobolus robustus* du Bas delta du fleuve Sénégal* », le choix des sites de protection et de mise en défens des parcelles de *Sporobolus* a été effectué en étroite collaboration avec les populations. Les experts de Nature Mauritanie ont fournis des avis et des explications nécessaires pour le bon choix des sites à mettre en défens. Ainsi, des parcelles en forte régénération ont été identifiées par l'équipe du projet et les populations.

Antérieurement, au niveau du programme de suivi écologique du PND, des sites de régénération de *Sporobolus* ont été marqués en 1998 pour le suivi de la dynamique de l'espèce dans le bassin de Nthiallakh. A l'époque, il y avait plus de 400 ha dans le Nthiallakh au sud de la dune de Birette, couverts par le *Sporobolus*. Les sites ont été suivi trois années de suite et la croissance des tiges de *Sporobolus* variait entre 1,5 et 2 mètre par an.

Cette plante qui est une des principales sources de revenu des populations féminines du delta a connu progressivement des faibles durées d'inondation ou absence quasi-totale d'inondation depuis l'ouverture de la brèche à saint Louis. Actuellement en dehors de la mosaïque *Sporobolus-Avicennia*, il n'existe plus des champs spécifiques de *Sporobolus* dans le bassin de Nthiallakh.

L'espoir qui reste actuellement pour la conservation de cette essence est basée sur la gestion des ouvrages du PND, car il reste encore des zones très éparses de cette formation d'herbacée vivace dans le bassin du Bell. Il est important que le PND intervienne rapidement à travers sa gestion hydrologique afin de maintenir un échantillon de cette formation qui est présentement menacée même au sein des bassins du PND.

Au total 12 ha de la formation mixte de *Avicennia germinans* et *Sporobolus robustus* ont été protégées, dont 6 hectares en réhabilitation et 6 autres en nouvelles mises en défens.



Photos 8 & 9 : Champs de *Sporobolus robustus* dans la zone d'intervention du projet. Noter la dégradation avancée au niveau de cet écosystème (à droite).

L'hypothèse selon laquelle l'écosystème du bas delta est très dynamique se confirme d'avantage avec la croissance rapide des jeunes plants des sites en défens des palétuviers. En deux années de protection on constate une augmentation spectaculaire du couvert végétal au niveau des mises en défens qui passe de 25 à 55 % en l'intervalle de deux ans et la croissance s'étale également entre 16 et 22 cm par an.

L'expérience de Nature Mauritanie en matière de conservation des écosystèmes d'estuaires fragiles, à travers la protection et la régénération de la mangrove (*Avicennia germinas* et *Sporobolus robustus* (principales essences) est devenue un exemple de bonnes pratiques en matière de protection des ressources végétales de la sous région. A cet effet, les gestionnaires de la réserve de biosphère du delta du fleuve Sénégal ont pris conscience de l'urgence des mesures à prendre pour la conservation et le développement durable de la formation de mangrove et des ressources qui y est affiliées (ichtyofaune, avifaune, etc.)

2.3. Gestion communautaire, Lutte contre la pauvreté

- **Appui au secteur de transformation des produits halieutiques (EGP-IUCN-NL)**



Suivi de la production halieutique : dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet de «*Gestion communautaire et durable des écosystèmes de Mangrove dans le bassin du Ntiallakh (Bas delta du fleuve Sénégal, Mauritanie)* », un second lot de matériels composé de gants, tenues, bottes, couteaux, hameçons, filets, etc. a été mis à la disposition de la coopérative de pêche de Ziré Takhredient. Ce lot de matériel a permis d'améliorer les conditions de travail des pêcheurs : la production d'un produit séché de qualité ; les bottes et gants ont permis de ne pas être en contact direct avec des eaux contaminées, etc.

Rappelons que cet équipement est d'une importance capitale pour pérenniser les acquis du secteur et de renforcer les capacités des pêcheurs dans la production d'un produit séché de qualité. Notons également que le comité de suivi a veillé au respect des engagements signés par les populations, à savoir :

- (i) La fermeture de la pêche lors de l'ouverture des ouvrages afin de permettre aux géniteurs de regagner les zones de frayères, l'interdiction de la pêche dans les sites de reproduction ;
- (ii) Le respect des mailles des filets en vigueur dans la zone ;
- (iii) La non utilisation d'instruments destructifs pour les oiseaux piscivores.

D'autre part et dans le cadre de l'extension budgétaire, dix (10) nouvelles clés de séchage (1,2m/2m) seront mises à la disposition des groupements de pêcheurs, un lot (1000 exemplaires) de plaquettes de sensibilisation pour une pêche responsable dans la réserve de biosphère seront élaborées et diffusées, deux (02) ateliers de formation seront effectués au profit des pêcheurs.



Photos 10 & 11 : Appui au secteur de production halieutique. Matériels de pêche et de protection mis à la disposition des pêcheurs. Noter la qualité du produit séché à droite.

- **Mise en place d'une unité de production apicole (EGP-IUCN-NL)**



Suivi de la production apicole : dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet de «*Gestion communautaire et durable des écosystèmes de Mangrove dans le bassin du Ntiallakh (Bas delta du fleuve Sénégal, Mauritanie)* », une unité de production apicole a été mise en place. Son objectif premier était de susciter un intérêt particulier pour l'apiculture au sein des populations du bas delta du fleuve Sénégal en Mauritanie, de les sensibiliser sur l'importance nutritionnelle et thérapeutique du miel, et permette aux populations de produire, de transformer et de commercialiser les produits issus de la ruche.

L'équipe mise en place par les populations se compose de jeunes femmes très motivées pour l'activité. L'unité avait bénéficié d'un lot complet de matériel apicole composé de ruches, d'enfumeurs, de combinaisons, de gants, de bottes, de presse miel et de maturateur, de caisses de réserves et de sauts en plastique, etc. Ceci a permis de mettre en place deux ruchers distincts. L'équipe a, en outre, bénéficié de plusieurs séances de formation et d'encadrement de l'unité de production apicole.

Ainsi, en août 2009, la première production du miel a eu lieu sur le terrain avec l'appui de l'expert régional en apiculture. Cet encadrement a permis aux populations d'appréhender toutes les techniques liées à la production du miel. C'était une occasion supplémentaire pour revoir les techniques de la filière dans son ensemble: de la pose des ruches jusqu'à la récolte du miel en passant par l'entretien et le suivi du rucher. Au total 25 kg de miel ont été récoltés, ce qui constitue un très bon rendement compte tenu de la nouveauté de cette activité pour les populations.



Photos 12, 13, 14 & 15 : Activités de l'unité de production apicole. En haut : suivi du rucher et récupération des cadres remplis, en bas : extraction et traitement, en attendant les premiers litres du miel.

2.4. Sensibilisation, Éducation, Communication

- **Ateliers de réflexion et de sensibilisation (EGP-IUCN-NL/ SGP-MDG-PNUD)**



Sensibilisation, Education, Information : Pour la mise en œuvre des différents projets, plusieurs séances de réflexions et de sensibilisations ont été organisées au profit des populations. Plusieurs thématiques ont été abordées en rapport avec les écosystèmes de mangrove et de *Sporobolus*, l'exploitation des produits de la mangrove, la population aviaire qui se reproduit au niveau de la mangrove, l'importance de la mangrove pour la survie de ces espèces, les dangers de la collecte des œufs et sa répercussion sur la santé et les effectifs des espèces, les mises en défens et leur importance, la valorisation et la commercialisation des produits de mangrove, etc. Ce programme de communication environnementale a permis aux populations de comprendre la vulnérabilité des écosystèmes de mangrove et la nécessité de sa gestion rationnelle et durable. Il a en outre, favorisé le développement d'une conscience environnementale chez les femmes, les jeunes et les personnes âgées. Ceci a pour finalité de changer les comportements et les paradigmes, les rendant plus soucieux de la durabilité de la ressource.



- **Renforcement des capacités et échanges d'expérience (EGP-IUCN-NL)**



Visite d'échange au profit de l'unité de production apicole : dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet de «*Gestion communautaire et durable des écosystèmes de Mangrove dans le bassin du Ntiallakh (Bas delta du fleuve Sénégal, Mauritanie)*», et en vue du renforcement des capacités de l'unité de production apicole, une visite d'échanges et de capitalisation des expériences a été effectuée au début du mois de janvier 2009 au Sénégal au niveau de Dakar Bango à quelques km de Saint Louis. Les participants ont passé en revue l'ensemble des techniques de production du miel : de l'installation du rucher à la production en passant par le suivi et l'entretien du rucher, les différentes périodes de visites du rucher, etc.

Cette visite s'est avérée d'une importance capitale pour les femmes, car elle a permis de les reconforter davantage dans les actions entreprises au niveau du bas delta, et d'avoir beaucoup de précisions et d'éléments de réponse aux questions qu'elles se posaient. Les acquis de cette visite seront exploités de façon judicieuse pour le bon suivi du rucher.

Visite d'échange et formation en sylviculture de mangrove : Les capacités en reboisement des populations concernées par le projet ont été renforcées lors de la visite d'échange et de formation effectuée en janvier 2009 à Missira à la périphérie du Parc National du Delta du Saloum. Cinq représentants des populations ont pris part à cette visite d'échange et de formation des formateurs. Les participants ont passé en revue l'ensemble des techniques de sylviculture (aussi bien la régénération assistée que la coupe) : de la production des plantules aux techniques de reboisement en passant par les périodes propices et les précautions à prendre ; Les techniques de coupe respectueuses de l'équilibre écologique de la mangrove et qui permettent un échange dynamique entre les

bandes de coupe et les bandes préservées ; les techniques de délimitation des parcelles ; les méthodes de coupe ; les techniques de régénération assistée. Ils ont également pris part à des séances de reboisement organisées au Parc National du Delta du Saloum dans le cadre des journées nationales de reboisement.

Le second volet de la formation a eu lieu au niveau de la mangrove du Diawling, dans le but d'impliquer le maximum de personnes à cette activité. Ainsi les participants à l'atelier du Saloum ont fait une restitution très fidèle du savoir acquis au Saloum avec des travaux pratiques à l'appui. Ce qui a permis de contribuer au bon déroulement des activités de reboisement de la mangrove. En outre, il a permis d'améliorer les connaissances sur les techniques sylvicoles, la problématique de réhabilitation des sites dégradés ainsi que la valorisation et la commercialisation comme moyen de gestion durable des ressources.

- **Visite de terrain et implication des écoliers (EGP-IUCN-NL/SGP-MGD-PNUD)**



Education environnementale en milieu scolaire : Dans le cadre de la mise en œuvre des différents projets, Nature Mauritanie, en collaboration avec les instituteurs de Birette, de Bou Hajra et de Ziré, a organisé des journées d'éducation environnementale avec comme objectif principal de sensibiliser les élèves sur l'importance des zones humides d'une part, et de la place de l'écosystème de mangrove dans le processus écologique d'autre part. Les différents thèmes présentés ont surtout porté sur la protection des zones humides, de leurs ressources, avec un accent particulier sur les écosystèmes de mangroves : son importance écologique et sociale, les menaces qui pèsent sur la ressource, pourquoi est-il nécessaire de la conserver ? les techniques de protection (sensibilisation, régénération assistée, mises en défens), l'organisation des communautés pour une exploitation durable. Le slogan « Plante ton arbre pour assurer ton avenir » a été retenu lors des campagnes de reboisement auxquelles les élèves ont dignement participé.



Photos 16 & 17 : Education environnementale en milieu scolaire, implication des élèves des écoles primaires de la localité dans la mise en œuvre des activités. Noter l'engouement des filles .

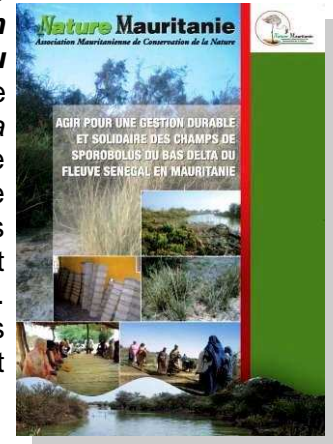
Une séance de sensibilisation et de visite de terrain a été organisée au profit des écoliers du bas delta, composés d'élèves de Birette, Bou Hajra et Ziré. Cette visite a été consacrée à la reconnaissance des champs de *Sporobolus robustus*, et autres zones humides d'importance du bas delta. L'importance des champs de Sporobolus pour l'économie de la zone a été mise en exergue, les visites au niveau d'un atelier de tissage des nattes (Twizé) à base de Sporobolus et la

discussion avec les femmes ont permis de reconnaître toute l'importance de cette ressource ainsi que de la nécessité d'adopter des stratégies de gestion durable de la ressource. Les prochaines étapes consistent à impliquer les élèves dans les activités de restauration des champs de *Sporobolus* et des écosystèmes de mangroves.

- **Supports de sensibilisation et d'information (SGP-MDG-PNUD/ EGP-IUCN-NL)**



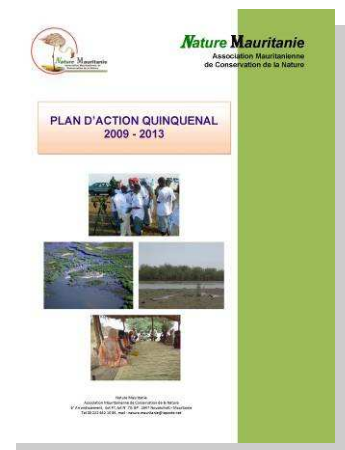
Plaquette de sensibilisation: Une plaquette d'information et de sensibilisation portant sur le thème « **Agir pour une gestion durable et solidaire des champs de *Sporobolus robustus* du bas delta du fleuve Sénégal en Mauritanie** » a été élaborée dans le cadre du projet « *Gestion communautaire de la biodiversité des écosystèmes de *Sporobolus robustus** ». Cette plaquette met l'accent sur l'importance des champs de *Sporobolus* qui constitue une ressource vitale pour les populations du bas delta ; les dangers réels qui pèsent sur cet écosystème ; la nécessité d'une gestion solidaire et durable, etc. Les 1 000 exemplaires produits ont été largement diffusés auprès des partenaires, institutions de conservation, ONG nationales et internationales, structures étatiques, populations locales.



III. AUTRES ACTIVITES

3.1. Publication des intensions stratégiques de Nature Mauritanie

L'expérience acquise sur la gestion des zones humides et des habitats fragiles des oiseaux d'eau ; la gestion intégrée des écosystèmes et en réponse aux différents challenges, Nature Mauritanie a publié au début de l'année, ses intensions stratégiques pour les 05 prochaines années. L'objectif de ce Plan d'action quinquennal 2009-2013, est de consolider les acquis des différents programmes de restauration et de conservation de la diversité biologique des zones humides mauritaniennes (Parc National du Banc d'Arguin, réserve de biosphère transfrontalière, littoral mauritanien, Bas delta du fleuve Sénégal, autres zones humides), de promouvoir une gestion durable des ressources naturelles qui prend en considération l'amélioration du cadre de vie des populations.



Ainsi, ce Plan d'Action Quinquennal s'articule autour de 04 objectifs opérationnels suivants :

- **Objectif opérationnel 1 : évaluation et gestion des ressources :** la gestion durable des ressources naturelles ainsi que leurs habitats est renforcée par le biais des initiatives (restauration, réhabilitation) pour les espèces.

Actions : développer des activités de protection des espèces (tortues, oiseaux d'eau), aménager des sites de nidification pour des espèces phares (pélicans, spatules, flamants, sternes), et appuyer la collecte des données des oiseaux d'eau. Impliquer les populations dans la gestion

aviaire. Suivi de l'impact des changements climatiques sur la reproduction de certaines espèces au PNBA, suivi des IBAs.

- **Objectif opérationnel 2 : conservation et valorisation des zones humides :** les zones humides Mauritanienues sont conservées, valorisées et exploitées de manière durable à travers une gestion intégrée des ressources naturelles.

Actions : consolider les acquis du programme de restauration par la protection et la régénération des écosystèmes (mangrove, Sporobolus, rôneraie).

- **Objectif opérationnel 3 : lutte contre la pauvreté :** le cadre de vie des populations locales vivant autour des zones humides est amélioré par la mise en œuvre d'actions génératrices de revenus.

Actions : Renforcer les acquis des communautés de base en matière de valorisation rationnelle de la mangrove et des rôneraies (apiculture, exploitation durable, etc.), en production artisanale (unité de production artisanale) et en production halieutique (pêche durable, valorisation des produits).

- **Objectif opérationnel 4 : communication et information :** la conservation et de l'utilisation durable des zones humides ainsi que leurs ressources naturelles sont vulgarisées par le biais des actions de Sensibilisation, renforcement de capacités, Education et Communication (IEC).

Actions : Consolider et capitaliser les acquis de l'information, de l'éducation et de la sensibilisation du public à l'utilisation rationnelle de la biodiversité des écosystèmes.

3.2. Renforcement du dynamisme interne et des capacités techniques de Nature Mauritanie

Equipements et visibilité de Nature Mauritanie : Dans le cadre du projet EGP-UICN-NL, Nature Mauritanie a acquis un lot d'équipements composé de : Une imprimante Laser HP et Une table de réunion avec une dizaine de chaise pour la salle de conférence. Ce lot sera renforcé par l'acquisition de nouveaux matériels informatiques dans le cadre de l'extension budgétaire.

D'autre part, Grâce au soutien financier d'EGP du Comité Néerlandais de l'UICN, un nouveau site web a été élaboré et placé sur la toile. Ce nouveau site évolutif permet d'avoir toutes les informations sur les activités de Nature Mauritanie avec possibilités de téléchargement de documents. Un webmaster a été formé pour la mise à jour des données du site web : <http://natmau.ifrance.com>



Formations : dans le cadre du renforcement des capacités techniques du personnel de Nature Mauritanie, plusieurs membres de l'Association ont pris part à des ateliers de formation sur des thématiques variées. Ainsi les

représentants de Nature Mauritanie ont pris part aux ateliers de formation ci-après :

- Atelier de concertation sur le renforcement des capacités de la société civile dans la gestion durable des ressources marines, organisé à Nouakchott du 19 au 20 octobre 2009 par le WWF-WAMER et le PRCM. Deux participants ;
- Atelier de renforcement des capacités de la société civile sur l'évaluation des impacts environnementaux, organisé à Nouakchott du 14 au 16 décembre 2009 par le WWF-WAMER et le PRCM. Deux participants ;
- Session de formation sur les techniques de dénombrement des oiseaux au PND. Un participant ;
- Session de formation sur la communication environnementale, organisée à Nouakchott en 2009 par la FIBA. Un participant ;
- Atelier de formation des formateurs sur le concept de voies de migration pour la conservation et la gestion rationnelle des oiseaux d'eau et des zones humides, organisé par le projet WOW-Wetlands International au Cameroun du 02 au 11 novembre 2009.

3.3. Personnel - Stagiaires

Au cours de l'année 2009, l'équipe technique de Nature Mauritanie a été renforcé par le recrutement d'un assistant de programme. Titulaire d'un diplôme de Maîtrise en Biologie animale, Monsieur Djibril Diallo est chargé du suivi et de la coordination des activités du bureau exécutif de Nature Mauritanie.

En outre, Nature Mauritanie a encadré un stagiaire qui travaille sur la thématique de l'écotourisme. Monsieur Pape Adama Diop prépare un Master en Aménagement et ingénierie en tourisme à l'Institut du Tourisme à Dakar.

Trois autres demandes de stages ont été examinées au niveau du bureau exécutif. Ces stagiaires seront intégrés dans le programme de Nature Mauritanie à partir d'Avril 2010.



Photos 18 & 19 : Gestion durable des écosystèmes (mangrove et sporobolus) de la réserve de biosphère du bas delta, Mauritanie.

IV. PARTENAIRES

Bailleurs de fonds

Les appuis financiers des partenaires bailleurs ont permis de mener à bonne échéance les activités des projets susmentionnés. Il s'agit du :

- Programme de micro-financement du GEF-MDG-PNUD (Mauritanie),



- « Ecosystem Grant Programme » du Comité Néerlandais de l'IUCN,



- Programmes « Appui aux Petites Initiatives » et « TRANSCO » de la FIBA.



- Small Grants « Appui aux acteurs de la Société Civile » du PRCM



Partenaires techniques sur le terrain

- Parc National du Diawling
- Parc National du Banc d'Arguin
- Communautés autochtones des zones humides
- Direction des Aires Marines protégées



Autres partenaires (ONG Internationales et Institutions)

- Wetlands International
- Union Mondiale pour la Nature (IUCN-Mauritanie, IUCN-Sénégal)
- BirdLife International



V. PUBLICATIONS, RAPPORTS

Parmi les publications et rapports importants produit par Nature Mauritanie au cours de l'année 2009, on peut citer :

1. *Agir pour une gestion durable et solidaire des champs de Sporobolus robustus du bas delta du fleuve Sénégal en Mauritanie*, Plaquelette d'information et de sensibilisation. 4 pages
2. *Réhabilitation de sites de reproduction des spatules à Nair, Parc National du Banc d'Arguin (République Islamique de Mauritanie)* International Spoonbill Working Group Newsletter Volume 7, June 200. pp 8-11
3. *Natmau-Infos*, Bulletin de liaison et d'information de Nature Mauritanie. N°3, 06 pages
4. *Plan d'Action Quinquennal 2009-2013*. Nature Mauritanie, février 2009, 13 pages
5. *Rapport annuel d'activités 2008*. Nature Mauritanie, février 2009, 22 pages.

Rapports internes

6. *Rapports de fin de projet « Réhabilitation des sites de reproduction des Spatules à Nair au PNBA »*. Nature Mauritanie - API-FIBA,
7. *Rapports d'avancement des activités 3 et 4 du projet « Gestion communautaire et durable des écosystèmes de mangrove du bassin du Ntiallakh »*. Nature Mauritanie-EGP-IUCN-NL.
8. *Rapport d'activités 1 projet « Gestion communautaire et durable des écosystèmes de Sporobolus robustus du bas delta mauritanien »*. Nature Mauritanie-SGP-MDG-PNUD
9. *Rapport d'encadrement et de suivi de l'unité de production apicole. Rapport de consultation, 12 pages.*
10. *Note sur la visite d'échange à Missira, Parc National du Delta du Saloum, dans le cadre du renforcement des capacités des populations du bas delta. Note de consultation 4 pages.*

PARTENARIAT ET PERSPECTIVES 2010

L'année 2009 aura été également une occasion supplémentaire pour Nature Mauritanie de multiplier les partenariats avec d'autres institutions internationales qui œuvrent dans le domaine de la conservation. A cet effet, l'Association a pris part à plusieurs rencontres internationales qui lui ont permis de communiquer et d'échanger avec d'autres ONG. Ainsi :

- Nature Mauritanie a participé à l'**atelier International «Eau et transformation des conflits autour des ressources en eau dans les zones arides en Afrique de l'Ouest »** organisé par EGP-IUCN-NL et Nature and Poverty.net à Bamako en avril 2009. Cet atelier a constitué un forum d'apprentissage et d'échanges d'expériences entre différents acteurs de la sous région sur la thématique "Eau et transformation des conflits". Une occasion pour apprendre sur les nouvelles tendances que sont les changements climatiques, les biocarburants, l'exploitation abusive des ressources naturelles, etc. et surtout de conseils aux différents partenaires dans leurs approches d'interventions.
- Nature Mauritanie a reçu une mission de **BirdLife International** en septembre 2009, dont l'objectif était d'évaluer ses capacités techniques de pour la mise en œuvre de la composante nationale du projet sous régional sur la conservation des oiseaux migrateurs exécuté par BirdLife dans la sous région sur financement de la Fondation MAVA. A cet effet, Nature Mauritanie a participé à l'Atelier de «**Conservation of Migratory Birds and their Habitats along the West Coast of Africa** » organisé à Dakar du 19 au 22 novembre 2009 par Wetlands International et BirdLife International. Nature Mauritanie est pressenti pour être le partenaire et le représentant de BirdLife International en Mauritanie.
- Nature Mauritanie a participé à l'atelier régional pour l'application du réseau de sites critiques (critical sites Network) du **projet Wetcap (Strengthening waterbird and wetland conservation capacities in North Africa)** tenu à Rabat du au , de l'Accord AEWA qui regroupe 05 pays de l'Afrique du Nord (Maroc, Tunisie, Egypte, Algérie, Mauritanie). Nature Mauritanie à été copté en tant que point focal de ce projet en Mauritanie.

D'autre part et afin de mobiliser davantage de ressources financières pour la mise en œuvre des activités de son plan d'action stratégique, des initiatives ont été développées et soumis à nos partenaires, notamment :

- Le projet « **Gestion durable de la Rôneraie de la commune de Bouly (Karakoro – Guidimakha** » soumis au Programme de Petites initiatives du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) pour la session de Avril 2010.
- Le projet « **Gestion des sites clés d'hivernage de la Cigogne noire *Ciconia nigra* dans le sud mauritanien** » soumis au Programme de Petites Initiatives de l'AEWA pour la session de juin 2010.

- Le projet « **Amélioration de la filière apicole des communautés de la réserve de Biosphère du bas delta du fleuve Sénégal en Mauritanie** » qui vise à consolider les acquis des populations en matière de production apicole, dans le cadre du financement EGP-IUCN-NL, et l'étendre à l'ensemble des villages de la réserve de Biosphère du bas delta du fleuve Sénégal en Mauritanie. Le projet sera soumis, en 2010 à l'Association pour le Développement des Aires protégées.
- Le programme de partenariat, d'une durée de trois ans (2010-2012), développé entre la FIBA et Nature Mauritanie dans le cadre du **Projet TRANSCO** (transfert de compétences à la société civile œuvrant à la gestion du littoral en Afrique de l'Ouest), dont les termes de l'accord sont en cours de finalisation. L'objectif de ce programme est de renforcer l'adhésion des sociétés et des acteurs à la cause de la conservation des zones côtières ouest africaines.

L'année 2009 a été un pari gagné à plus d'un titre : en effet, l'essentiel des projets inscrits le pipeline de Nature Mauritanie en 2008 ont reçus des financements et sont en cours d'exécution. D'autre part, une des avancées notoires de Nature Mauritanie au cours de cette année, est son ouverture à des institutions internationales de conservation. Aussi :

- La mission de BirdLife International et l'évaluation concluante des capacités de Nature Mauritanie laisse présager que notre association réunie toutes les conditions pour coordonner les activités des sous projets de BirdLife en Mauritanie ;
- La collaboration prochaine avec la FIBA, dans le cadre de son projet TRANSCO, sera déterminante pour le renforcement des capacités techniques et opérationnelles de Nature Mauritanie.

L'ambition de Nature Mauritanie est grande et le défi pour 2010 est de conduire à bonne échéance les différents projets en cours d'exécution... **Mais aussi** de mobiliser davantage de financement pour la poursuite de la mise en œuvre de notre plan d'action quinquennal.

Nous espérons pouvoir compter davantage sur la confiance et l'appui de nos partenaires bailleurs, au grand bonheur de la biodiversité et de la lutte contre la pauvreté au niveau de l'ensemble des zones humides mauritaniennes.





6° Arrondissement, îlot F7, lot N° 70. BP :
2647 Nouakchott - Mauritanie
Tél 00 222 642 10 84,
URL : <http://natmau.ifrance.com> ,
mail : nature.mauritanie@laposte.net



***Promouvoir la compréhension, l'appréciation
et la conservation de la Nature en Mauritanie.***

C'est notre engagement